

Covid 19 : unis contre le virus

Notre pays, l'Europe, mais plus largement le Monde entier, traversent depuis quelque temps et pour quelques semaines encore, une crise sanitaire sans précédent. Dans ce contexte, je souscris sans réserve à l'appel du Président de la République à mettre tout en œuvre pour que la solidarité nationale soit active et efficace afin de protéger notre bien commun le plus précieux, la santé de nos concitoyens.

Dans cette période, je vous rappelle, qu'il est de votre responsabilité d'appliquer à la lettre les règles et les consignes de confinement. Une attitude individuelle responsable et pleine de bon sens sera gage de réussite dans ce combat collectif.

Dès le début de cette crise, nous avons mis en place les mesures d'information, de prévention et de protection qui s'imposaient pour garantir la continuité des services en toute sécurité et assurer la protection des personnes les plus fragiles et les plus démunies.

C'est ainsi que conformément aux consignes sanitaires, la Mairie est fermée au public et tous les agents municipaux qui le peuvent sont en télétravail. Nous avons maintenu un accueil téléphonique au numéro habituel le 0473847317. Notre site internet vous donne accès à une information mise à jour en temps réel. Je vous invite vivement à le consulter, vous y trouverez comment les consignes nationales s'appliquent concrètement sur notre commune.

Une application nouvelle : "Panneau pocket" détaillée dans ces pages, vous donnera également des indications rapides.

Dans le cadre du CCAS une cellule de veille a été mise en place pour suivre les personnes âgées, isolées ou fragiles. Les agents appellent régulièrement les personnes pour s'assurer que tout se passe bien et pour les rassurer.

Nous accueillons chaque jour au groupe scolaire Paul Bador des enfants de personnel soignant ou de sécurité.

Nous avons soutenu auprès de la préfecture l'ouverture du marché Bio hebdomadaire près du stade de football en garantissant son bon fonctionnement par la mise en œuvre de mesures de sécurité sanitaire.

Notre agent de sécurité intervient avec le soutien de la Gendarmerie pour contribuer à la sécurité générale et au contrôle strict des mesures de confinement.

La sortie progressive du confinement est prévue le 11 Mai avec notamment la reprise des activités scolaires. Nous essaierons de vous les transmettre (organisation des cours et des activités de garderie, port de masques...) en temps utile par nos supports de communication. Pour ce qui est des masques nous allons voir en collaboration avec les autres collectivités compétentes les moyens pour les mettre à disposition de chaque Orcétois. Néanmoins leur utilisation ne suffit pas à elle seule et les premières mesures barrières restent la distanciation, le lavage régulier des mains et l'emploi de solution hydro alcoolique.

Dans l'immédiat, chacun doit faire preuve de civisme, rester confiné, sortir uniquement pour les besoins essentiels, éviter les contacts pour limiter la propagation de la maladie. Mais rester chez soi, ce n'est pas oublier les autres, c'est penser aux plus fragiles et par exemple leur proposer de faire leurs courses...

Tout cela demande de la discipline individuelle et de l'entraide collective. Soyez assurés, dans cette épreuve, de l'entier soutien des élus et des services municipaux. Un grand merci à nos soignants et à nos commerçants.

Vous pouvez compter sur moi, fidèlement,

D.Guélon

À nos lecteurs

Nous vous présentons ici un n° spécial du magazine mensuel Inf'orcet avec un contenu, vous le comprendrez inhabituel dû au contexte particulier que nous traversons.

Nous avons essayé d'être pratiques et rassurants à travers les informations qui nous concernent mais les certitudes sont fragiles en ce moment.

Nous espérons très prochainement revenir au support habituel que vous connaissez qui pourrait être le gage d'une situation générale plus apaisée.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Les élus de la commission communication



Fonctionnement des services municipaux :

Depuis le début du confinement, la continuité des services a été mise en place afin de concilier la réponse aux besoins des administrés et la protection des agents de la Commune qui restent tous mobilisés :

Services techniques

Les services ont fonctionné en binôme chaque semaine ; prochainement, la plupart des agents reprendra le travail. Bien entendu les mesures de précautions en vigueur seront respectées. Ces agents assurent l'entretien et le nettoyage régulier de la commune, et sont prioritairement mobilisés sur tout ce qui concerne la salubrité et la sécurité des voiries et des bâtiments et espaces communaux.

Le service travaux

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale sont suspendus. Le service est donc maintenu uniquement pour les urgences et peut être sollicité par téléphone à la mairie.

Services administratifs

Ils sont organisés en télétravail. Un agent est présent chaque jour, à tour de rôle, à la mairie entre 9 heures et midi et 14 heures et 16 heures, l'accueil téléphonique est prolongé jusqu'à 17 heures (**04 73 84 73 17**).

Le service de l'état civil reste ouvert en permanence. Il est cependant recommandé de prendre rendez-vous pour éviter la présence simultanée de plusieurs personnes.

L'agent de surveillance

Il est présent sur la commune 2 à 3 jours par semaines. Il vérifie l'état du patrimoine communal et assure ponctuellement des patrouilles avec la gendarmerie. Il s'assure que les mesures de confinement sont respectées sur le territoire communal.

Groupe scolaire Paul Bador

Ecoles

Le gestionnaire du groupe scolaire, Patrick KLUPINSKI, organise l'entretien des locaux ainsi que l'accueil des enfants des personnels nécessaires à la lutte contre la pandémie, notamment des soignants. Cet accueil est assuré de 8 heures à 17 heures à l'école :

- par des enseignants volontaires, sur le temps scolaire
- par du personnel communal qui prépare les repas et s'occupe des enfants, sur le temps périscolaire.

Se renseigner auprès de la communauté de communes Mond'arverne qui recueille les inscriptions des enfants et indique l'école d'accueil au 04 73 39 62 00 ou par mail : guichetunique@mond-arverne.fr

Inscriptions scolaires rentrée 2020-2021

Ecole élémentaire

En raison de la pandémie de covid-19, les inscriptions auront lieu du 4 au 29 mai uniquement par mail.

Veillez prendre contact avec le directeur de l'école :

ecole-elem.orcet.63@ac-clermont.fr

Ecole maternelle

Elles concernent les enfants nés en 2017 ou nouveaux élèves

Merci de prendre contact par mail :

ecole-mat.orcet.63@ac-clermont.fr

Fermeture salles, terrains et bâtiments communaux

Depuis le 16 mars, l'ensemble des salles, terrains (foot, aire de jeux et autres espaces extérieurs) ainsi que les bâtiments communaux sont fermés au public, aux usagers et aux associations. Tous les accès sont interdits hormis au personnel autorisé. Sont exclus de l'interdiction les parties des bâtiments scolaires destinées à l'accueil des enfants des personnels réquisitionnés, ainsi que le terrain de football pour le marché bio.

Travaux

Reprise progressive d'activité

L'entreprise SADE qui effectue les travaux de réfection des réseaux de la rue des Percèdes envisage une reprise du chantier le 27 avril 2020.

Elle nous assure mettre en œuvre toutes les mesures de protection pour ses équipes : règles de distance, transports, ... achat de casques avec visières, masques, gants, gels hydroalcooliques et jerricans d'eau.

Marché bio

Le marché bio, organisé par l'association Bio 63, est maintenu, sur dérogation préfectorale, chaque vendredi au stade de foot, de 16h à 19h. Les mesures barrières très strictes sont mises en place et doivent être appliquées tant par les producteurs que par les visiteurs. C'est la raison de la présence de l'agent de surveillance qui s'assure du respect de ces dispositions.

confinement et continuité des services

Urbanisme

Nouvelles règlementations relatives aux délais d'instruction des actes d'urbanisme

En application de la loi d'urgence sanitaire 2020-290 du 23 mars 2020, une ordonnance a été prise le 25 mars 2020. Elle fixe de nouvelles dispositions relatives aux délais d'instruction des différents actes d'urbanisme, c'est-à-dire : • **CU** : certificats d'urbanisme • **DP** : déclarations préalables, • **PA** : Permis d'aménager, • **PC** : Permis de construire, • **PD** : Permis de démolir

Un régime dérogatoire est ouvert à compter du 12 mars 2020 jusqu'au 24 juin 2020 à 0h. En fonction de l'évolution de la situation, il est possible que cette date soit reportée.

Les **actes délivrés avant le 12 mars, de manière tacite ou explicite, ne sont pas remis en cause.** Seuls les délais d'affichage (mairie, terrain), recours (Préfet, tiers) sont suspendus ; le début possible des travaux est reculé d'autant.

Les **délais d'instruction en cours** au 12 mars 2020 sont suspendus et reprendront le 25 juin.

Les **délais d'instruction qui auraient dû débiter** après le 12 mars voient leur point de départ **reporté** au terme de la période dérogatoire (25 juin actuellement)

Les actes d'urbanisme peuvent continuer à être déposés, instruits, délivrés, mais aucune **autorisation tacite ne peut intervenir entre le 12 mars et le 25 juin, dates actuelles de cette période dérogatoire.**

Protection des plus faibles

Pendant cette période particulière, le **CCAS** renforce son action ; il est mobilisé pour assister les personnes fragiles et isolées.

Un courrier a été distribué à toutes les personnes seules de plus de 80 ans.

Les personnes seules de plus de 75 ans dont les coordonnées ont pu être connues ou qui se sont signalées aux services de la mairie ont été contactées par téléphone.

Celles qui le souhaitent sont régulièrement rappelées.

Plusieurs visites à domicile ont été effectuées. Elles ont permis d'apporter une solution à différentes difficultés.

Chacun peut faire part de ses besoins de toutes sortes, à tout moment, en contactant les services municipaux au **04 73 84 73 17 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Ce service est également à disposition de toute personne qui aurait connaissance d'une situation difficile dans son voisinage. N'hésitez pas à nous en faire part.

La banque alimentaire et le don du sang sont maintenus.

La municipalité, par l'intermédiaire de son CCAS, remercie chaleureusement tous les Orcétois qui se sont portés volontaires pour proposer une aide. Les besoins sont actuellement recensés et traités par le seul CCAS qui centralise les appels et y répond avec le souci de l'efficacité et de la confidentialité.

Elections municipales

Les circonstances que nous connaissons ont fait passer l'évènement au second plan...

Le 15 mars dernier, la liste **Orcet pour tous**, emmenée par Dominique GUELON a emporté 67% des suffrages (20 élus) devant la liste **Avenir Orcet** (Xavier DUBOIS) avec 33% des suffrages et 3 élus.

Le taux de participation était de 50%. Nous reviendrons dans une prochaine édition, et quand le conseil municipal sera installé officiellement, sur sa composition.

Informations pratiques

La liste des commerces ouverts à Orcet est consultable sur le site internet de la commune ; il s'agit de :

- **La boulangerie "Les Voûtes"** : ouverte du lundi au dimanche : 6h30-13h00 / 16h-19h30 Fermée mercredi et dimanche après-midi - **Tél : 04 73 84 82 17**
- **Proxi Alimentation Tabac multi-services** : ouvert en continu, tous les jours (sauf mercredi) de 6h30 à 13h00 - **Tél : 04 73 84 45 73. Livraison à domicile**
- **Le marché Bio 63** reste ouvert le vendredi a-midi, de 16h00 à 19h00, au stade Maurice Fournier,
- **Casa Enrique** ouverte du mardi au dimanche de 17h45 à 21h30 - **Tél : 06 68 31 74 89**
- **O'Palais d'Agnès** : 8 rue du Clos d'Orcet - Vente de produits fermiers, tourtes et feuilletés maison - Tous les a-midi de 14h à 19h - **Tél : 06 85 17 81 17**
- **Presse : Bar place H.Romeuf** (la partie bar est fermée). La partie presse est ouverte tous les jours 7j/7 de 7h à 13h

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir ?

LES INFORMATIONS UTILES
0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavement régulier des mains
- Tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et jeter le
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (06/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 10 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fibres
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1 Cas importés sur le territoire → Objectif Prévenir l'introduction du virus	STADE 2 Existence de cas groupés sur le territoire français → Objectif Limiter la propagation du virus	STADE 3 Le virus circule sur tout le territoire → Objectif Limiter les conséquences de la circulation du virus	STADE 4 Accompagnement du retour à la normale
--	--	--	---

Evènements et manifestations diverses sur la commune

- **Cérémonies commémoratives** du 8 mai (annulé)
- **Vide-greniers** du 21 mai
- **Exposition " Les artistes d'Orcet "**
- Représentations **ateliers théâtre** des 29 et 30 mai
- **Bal country** du 13 juin
- **Déambulation théâtre** Meurtres à Orcet du 27 juin

Ces manifestations n'auront pas lieu aux dates prévues. Elles pourront éventuellement être reportées à une date qui dépendra des conditions sanitaires et de la réglementation applicable."

A suivre...

État civil

Naissance :

Le 25 mars,
ARANDA JARA Noah

Décès :

Le 14 avril :
FOURNIER Marcellin,
76 ans



Ordures ménagères en mai



Dates des collectes : bacs verts les **mardis** 5, 12, 19 et 26.

Bacs jaunes : mercredi 29 avril (en remplacement du 1^{er} mai) **les vendredis** 15 et 29 mai.

Les collectes ont lieu le matin de bonne heure, il vaut mieux sortir vos bacs la veille et les rentrer dès que la collecte est faite.

Jusqu' à nouvel ordre, toutes les déchèteries du SBA sont fermées.

Ne déposez plus de textiles dans les colonnes dédiées. Stockez-les chez vous, de même que les encombrants : leur collecte est actuellement stoppée.

Plus de renseignements : www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

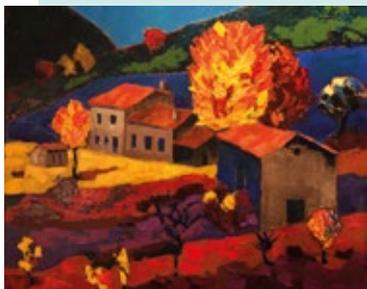
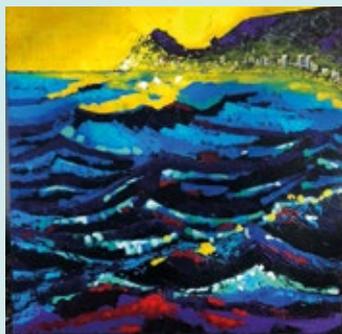
Culture et Patrimoine



Aux adhérents et amis orcétois Nous espérons que vous êtes en bonne santé et que l'efficacité du confinement vous le rend plus supportable; bien entendu, les projets que nous avons faits pour vous

en ont été bouleversés : annulation de la visite au musée de Gergovie ainsi que le voyage au château de Guédelon. Nous sommes contraints d'annuler aussi les expositions des mois de mai et juin. Mais, pour ne pas priver nos amis artistes, qui ont dû en profiter pour exercer leurs talents, celle des artistes d'Orcet sera reportée au mois de septembre si les conditions sont réunies.

En attendant la reprise de nos activités, nous vous souhaitons force et courage ! Et vous offrons sur cette page cette petite expo virtuelle.



Communication

Le site internet est mis à jour régulièrement et informe sur le fonctionnement des services, les nouveautés réglementaires en lien avec l'épidémie et le confinement, les directives préfectorales.

www.orcet.com - consultez-le.

Panneaux d'affichage : les informations essentielles sont portées à la connaissance des Orcétois par un affichage sur les panneaux d'information présents dans chaque quartier.

Un nouveau support de communication : Panneau Pocket

